Mesdames, Messieurs, chers membres,

Le Conseil d'administration souhaite vous exposer en toute transparence la situation financière du Golf de Beauvallon.

Les éléments comptables communiqués font apparaître un déficit de 95 000 € au titre de l'exercice 2025-2026, ainsi qu'un déficit prévisionnel estimé à 300 000 € pour l'exercice 2026-2027.

La persistance de ces déficits ne peut être supportée durablement sans mesures destinées à contribuer à leur couverture, afin de préserver la continuité de l'activité du golf.

Plusieurs facteurs expliquent la dégradation de notre équilibre financier.

En premier lieu, le coût de l'eau a fortement pesé sur le budget : Véolia a augmenté, sans préavis, son tarif de 2,50 € à 3,50 € le m³.

La consommation a diminué, passant de 120 000 m³ en 2025 à 105 000 m³ en 2026 pour l'entretien des 35 hectares. Néanmoins, malgré cet effort conséquent de maîtrise, le coût est passé de 150 000 € à 400 000 €.

Le golf doit également faire face à la hausse de ses charges locatives, engendrée par le renouvellement des baux correspondant aux trous 7, 10, 11 et 12, ainsi que par l'aménagement du trou 1 et de l'accueil.

Pour rappel, ces investissements se sont avérés nécessaires pour garantir l'intégrité du golf et offrir aux membres comme aux visiteurs de bonnes conditions de jeu et d'accueil.

Enfin, le nombre de nouveaux membres stagne. Cette situation limite la progression des recettes alors que les charges de fonctionnement augmentent.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration a décidé d'appeler une cotisation complémentaire et exceptionnelle de 600 € par membre, payable au plus tard le 28 février 2027. Elle a pour but de contribuer aux besoins financiers du golf et aux engagements qu'il doit honorer pour assurer sa pérennité.

Concernant les cotisations 2027, et à la suite de cet appel exceptionnel, elles seront calculées au plus juste, avec un échelonnement pour ceux qui le souhaitent.

Le Conseil d'administration est conscient de l'importance de cet effort. Cette contribution s'accompagne d'objectifs de gestion destinés à rétablir progressivement un équilibre financier durable : maîtrise des dépenses de fonctionnement, poursuite de la réduction de la consommation d'eau, renégociation des conditions tarifaires d'approvisionnement en eau et développement du nombre de nouveaux membres.

L'objectif est de ne pas laisser s'installer une telle situation, de ne plus accumuler de déficits et de préserver la qualité du parcours ainsi que les conditions de pratique auxquelles les membres sont attachés.

Nous vous remercions de votre compréhension, de votre soutien et de votre fidélité au Golf de Beauvallon.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.